

GT 4 : missions perspectives de carrières

UNSA : Christine Roland-Levy ; David GARROY ; Philippe MESNIER et Frédéric MARCHAND
CGT/CFDT/FO/FSU/SNPTES/CPU et DGRH

Réunion limité à 2H - Ce qui n'est pas traité fera l'objet d'un report

Madame Paulia (CPU) sur la totalité car va partir tôt.

C'est une bonne chose de réfléchir sur les enseignants du 2nd degré dans le sup. Leur déroulement de carrière est moins rapide. Il ne faut pas remettre en cause la cohésion du corps.

Les enseignants chercheurs, pour la CPU il est intéressant de prendre ne compte la dimension pédagogique dans le recrutement. Il faut trouver des mécanismes qui permettent d'appréhender l'ensemble des enseignants-chercheurs.

Le ratio pro/pro est en décalage au regard du vivier (trop de promotion pour les mettre de conf, en comparaison avec PU)

Question ASI, IGE ? Rapprochement

DGRH

En cours un énorme chantier qui consiste à revoir les grilles de rémunérations de la FP (PPCR). IGE sera traité, de même que les corps d'ASI avec les « petits A ». Co-construction par ministère et DGAFP. Pas le seul ministère à avoir ces corps.

En ce qui concerne les corps supérieurs : IGR, maître de conf, et chargés de recherche : ouverture à l'automne 2016 des réflexions.

FSU

S'étonne de ne pas retrouver la question itrf ita, et bib

réponse : réflexion dans un prochain groupe

sgen cfdt :

même remarque que FSU.

Il faut prendre en compte les PE et les CPE dans l'ESR. Vrai sujet sur ces catégories.

Reconnaissance de l'investissement pédagogique : comment au recrutement on peut pointer les compétences pedago, ouvrir le dossiers sur la reconnaissance de l'investissement « administratif » de certains collègues.

Dans les Espé, lier la formation et la recherche.

Sur le PPCR : souhaite que toute la dimension soit respectée , périmètre des corps , grade... qu'il faut travailler avec la FP

Ne pas oublier la recherche et la traiter à sa juste place et non à la marge.

CGT

Chercheurs: ce qui écrit cherche à transférer les compétences des instances vers les directions. Les critères scientifiques doivent être prédominants.

Rappelle l'importance la carrière des chercheurs (politique de site)

Point carrière : le débat doit être ouvert sur les grilles et rémunérations,

Décalage de 1 à 3 entre ministères sur les primes qu'il faut augmenter. Opposé au Rifseep

Sur les grilles : s'appuyer sur les diplômes pour les grilles de rémunération. Il faut une refonte complète de la catégorie A, de l'avancement d'échelon et du changement de grade.

Inégalité forte entre l'ESR et le reste de la FPE.

Grille des chargés de recherche en décalage avec les AAE et maître de conf.

Fera des propositions sur les ASI et IGR : ne veut pas attendre fin 2016 pour ces derniers.

Fsu

Critique de l'annonce des budgets et effectifs et de l'annonce des suppressions des crédits par la MIREs.

Critique gel du point d'indice. Les grilles sont archaïques.

Augmentation de missions sans revalorisation, ni diminution du temps de travail.

Décharge d'une part de l'activité sur les Espé qui ont déjà du mal à former les enseignants. Ca va demander des moyens.

PRAG et PRCE : critique le fait que le bilan montre que tout va bien

Ralentissement dans l'avancement est pourtant reconnu: si on compare avec enseignants du post bac c'est clair. Attribuer une bonification d'ancienneté (1 an ou 8 ans) permettrait de compenser.

Il faut utiliser l'AGS comme élément discriminant car tous les PRAG sont en haut de la fourchette.

Il faut intégrer les PRCE dans les PRAG.

Lien entre évaluation et carrière des PRAG et PRCE: se pose la question du maintien de l'évaluation. Pour un avancement indépendant évaluation (Note : Ceci fait d'ailleurs consensus pour les enseignants autour de la table).

Sud

Surprise sur les points du GT, par qui les problèmes ont été soulevés ? Ce sont de faux problèmes !

Carrières et rémunérations, pas que par l'indemnitaire

DGRH :

Pourquoi pas prof école et cpe, il sont prêt à ouvrir le débat et vont regarder combien ils sont et où.

Sur les PRAG/PRCE: l'avancement d'échelon : la notation est délivrée par le président des universités
Regrette le départage entre l'ancienneté et âge

Modalité d'avancement : avancement unique des enseignants(les OS (UNSA nous sommes exprimés en ce sens) présentes sont en faveur)

Sur la HC des PRAG, le Sup n'est pas défavorisé par rapport au secondaire.

Il faudrait expliquer aux présidents des universités les enjeux, pour qu'il s'approprie l'importance des avis, pour les PRAG. Chantier avec l'évaluation des enseignants

CFDT : Il faut prendre en compte des fonctions spécifiques du sup dans les critères de passage à la HC. Il est bien que des personnes du sup soit présentes dans la CAPA.

DGRH : pas défavorable à ce que des personnes du sup soient présentes.

Pas défavorable non plus à la prise en compte des tâches pédagogique et tâches d'administration (attention à la dénomination pour ne pas confondre avec les administratifs ?) , encadrement, tutorat, formation etc.
Attention également à garder en tête l'évaluation de la qualité pédagogique.

FSU : veut prendre en compte le doctorat dans la HC des PRCE.

Évaluation collective serait une grande innovation.

Il faut lier l'évaluation et la formation continue.

DGRH :

Maquette des profs (recrutement) en cour de révision pour le recrutement probablement dans 5 disciplines de concours d'agrégation réservés aux docteurs

CFDT :

Attention aux fiches de postes et aux profils exigés, il faut rappeler les règles FP aux universités.

DGRH : Un point sera fait sur le référentiel, et les applications du droit. Les établissements peuvent établir des référentiels.

UNSA : Le référentiel avait pour objectif de libérer du temps de recherche et reconnaître le travail fait.
L'autonomie des établissements fait que la tâche est reconnue pour tous et c'est une difficulté.

Point chercheurs :

FSU :

Problématique sur les jurys d'admissibilités du transfert de l'audition aux jurys d'admissions. Il faut abandonner cette idée.

Contre l'uniformisation des recrutements et des affectations

Contre l'audition par Visio conférence
Quel est le problème du vote du CA ?
Contre l'éméritat . Il ne faut pas recréer des mandarins !
Débloque la carrière chez des chercheurs

CGT opposé à un concours commun INSERM/CNRS.

DGRH : pas demandeurs de ce concours commun. Sur l'éméritat ce sont les organismes qui veulent . Quelle est la portée réelle du CA.

fin 16H40